

Procès-verbal de l'AG de l'ADAS

Séance du 24 juin 2004

17h30h, salle de cours de l'IZEA

Séance d'info

1. Les conséquences de Bologne sur le travail des assistants (présenté par Mme Galland, directrice de l'Ecole de Biologie)
2. Nouveau règlement de thèse (projet) et école doctorale
3. Nouvelle loi sur l'Université

Ordre du jour de l'assemblée générale:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de la dernière séance
3. Rapport annuel d'activités du comité : D.DAY, divers conseils et commissions
4. Comptes et budget
5. Election du comité et des représentants (pour la rentrée d'octobre)
6. Projets de l'ADAS
7. Divers

Séance d'info

1. Conséquences de Bologne (Mme Galland)

Tout n'est pas encore connu, mais les grandes lignes sont déjà prévues. Notamment, la contribution de l'IBA/LBT n'est pas encore connue ; d'ailleurs, les chantiers FBM et SVS ne contribuent pas à clarifier la chose.

Première et deuxième années inchangées par rapport à actuellement. Troisième année : le premier semestre sera un tronc commun de style propédeutique, avec probablement moins d'encadrement qu'actuellement. Le deuxième semestre sera composé de blocs à option, avec 4x2 groupes de trois à quatre semaines. Là, la charge d'encadrement sera certainement plus importante.

Au niveau du Master (trois filières proposées), le semestre 7 comprendra des cours, des TPs et une initiation à un travail personnel (une journée et demi à effectuer dans un autre labo que celui où se fera le travail de Master. Le semestre 8 sera plus spécialisé (plus ou moins les modules actuels), avec un travail de recherche à mi-temps, qui s'étend (à plein temps), au semestre 9.

Encadrement des travaux de Master : les départements seront responsables de l'attribution de l'encadrement des étudiants pour leur Master.

L'idée générale pour la répartition de la charge d'enseignement entre les départements provient du fameux 'moteur Billotte', qui permettra d'attribuer des ressources aux départements en fonction de la charge d'enseignement du département. Chaque département aura une charge 'idéale' d'enseignement en fonction du nombre d'enseignants (PO, PA, PAss, MER), et recevra (ou devra restituer) de l'argent selon qu'il dispense plus (moins) d'enseignement que cette charge idéale.

Le système Billotte sera discuté en commission de l'enseignement, puis au Conseil de Faculté. A la suite, les budgets seront fixés, puis les cahiers des charges réécrits.

Au sein d'un département, les charges d'enseignements pourront être réparties entre les enseignants (recherche/enseignement). Il est soulevé le danger qu'il n'y ait plus que les mauvais chercheurs qui fassent de l'enseignement : il faudrait fixer des minimas et maxima de recherche/enseignement.

2. Nouveau règlement de thèse (projet) et école doctorale (Natacha)

Un nouveau règlement du doctorat (transitoire) va bientôt entrer en vigueur. Dans les nouveautés, on compte notamment l'évaluation intermédiaire, la formation d'un comité de thèse, dès la première année. L'idée générale est plutôt de protéger le doctorant. Il sera néanmoins de la responsabilité des doctorant-e-s de faire respecter ce règlement et de le rappeler aux directeurs de thèse.

Le règlement n'est pas encore tout à fait complet, il manque les directives qui sont encore en discussion à l'école doctorale. Elles fixeront notamment les conditions d'application de la mise en place d'une éventuelle école doctorale.

3. Nouvelle loi sur l'Université

Lionel présente les grandes lignes de la réforme de la loi sur l'Université.

AG de l'ADAS

1. Adoption de l'ordre du jour

Accepté à l'unanimité tacite.

2. Acceptation du PV de la dernière séance

Accepté à l'unanimité tacite.

3. Rapport annuel d'activités du comité : D.DAY, divers conseils et commissions

Fred présente un résumé du D-Day. En résumé : budget de Fr. 6000.-, 120 inscriptions et 64 posters, 4 conférenciers, tout ça grâce à nos généreux sponsors. Joyeux diaporama à la clé.

Aline présente les rapports des divers commissions et organes dans lesquels les doctorant-e-s sont représentés.

Aline se retire du Conseil de Fac, et est remplacé par Solange. Deux suppléants sont nommés : Greg et Caroline Tauxe. Pour le Conseil des Sciences Fondamentales, Séb s'en va et est remplacé par Godefroy, suppléé par Greg. Au conseil de l'Ecole Doctorale, Fred et Cedric sont remplacés par Lionel et Aurélie. Tout ce beau monde est élu par acclamation.

4. Comptes et budget

Adopté par acclamation. La défunte AES est remerciée pour son généreux don et la caissière pour son travail consciencieux.

5. Election du comité et des représentants (pour la rentrée d'octobre)

Fred et Laurent ne se représentent pas. Les autres membres, Marisa, Natacha, Aline, Solange et Lionel se représentent. Quatre candidats se présentent : Robin, Godefroy, Aurélie et Greg. Le comité est élu en bloc à l'unanimité et par acclamation.

6. Projets de l'ADAS

Marisa présente le D-Day et la D-Night, qui sera le corollaire 'social' du D-Day. Le comité D-Day repart, mais il faut un autre comité pour la D-Night, car l'autre comité est suffisamment occupé. Avis aux amateurs...

Site web : Fred propose de migrer sur Jahia, et on recherche un nouveau webmaster...

Souper des assistant-e-s : n'a pas pu être mis sur pied l'année passée, pour cause de manque de temps. Il pourrait prendre d'autres formes qu'un souper, un apéro, par exemple. C'est une partie du volet social de l'ADAS, et le comité y tient beaucoup. Avis aux amateurs aussi...

7. Divers

Marisa présente une lettre de la CRUS. Avis aux amateurs encore.

Séance levé à 19h22.

Le secrétaire

La présidente